

# La culture matérielle des canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle : analyse du niveau de vie des artisans du fer

Dominique Bouchard

Volume 47, Number 4, Spring 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305276ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305276ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard, D. (1994). La culture matérielle des canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle : analyse du niveau de vie des artisans du fer. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47(4), 479–498. <https://doi.org/10.7202/305276ar>

Article abstract

This paper compares the living standards of metalsmiths who worked in the Montreal area between 1740 and 1780 with that of peasants living in the same region and of metalsmiths active in the Quebec City area. This is done with the help of an index based on the variety of objects enumerated in probate inventories. Statistical tests are used to check the significance of the measured variations. They show that the Montreal metalsmiths significantly bettered their living standards during the period. An explanation based on the population changes in the two areas before and after the Conquest is offered.

**LA CULTURE MATÉRIELLE DES CANADIENS  
AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE:  
ANALYSE DU NIVEAU DE VIE  
DES ARTISANS DU FER<sup>1</sup>**

**DOMINIQUE BOUCHARD**

*Département d'histoire  
Université de Montréal*

**RÉSUMÉ**

Cet article compare le niveau de vie des artisans du fer qui exerçaient dans la région montréalaise entre 1740 et 1780 à ceux des habitants de cette partie de la colonie et des artisans du fer de la région de Québec à l'aide d'un indice chiffrant la diversité des objets relevés dans les inventaires après-décès. Nous avons effectué divers tests statistiques pour contrôler le caractère significatif des variations observées. Les résultats de ces analyses statistiques attestant d'une augmentation significative du niveau de vie des artisans montréalais, nous proposons une hypothèse d'explication fondée sur l'évolution démographique des deux régions avant et après la Conquête.

**ABSTRACT**

*This paper compares the living standards of metalsmiths who worked in the Montreal area between 1740 and 1780 with that of peasants living in the same region and of metalsmiths active in the Quebec City area. This is done with the help of an index based on the variety of objects enumerated in probate inventories. Statistical tests are used to check the significance of the measured variations. They show that the Montreal metalsmiths significantly bettered their living standards during the period. An explanation based on the population changes in the two areas before and after the Conquest is offered.*

---

1. Cet article résume et amplifie une recherche effectuée sous la direction de John A. Dickinson et Pierre Tousignant, qui a donné lieu à un mémoire de maîtrise intitulé *Le niveau de vie des artisans du fer à Montréal et à Québec entre 1730 et 1780* (Université de Montréal, 1992). Je me suis largement servi de la base Parchemin de la Société Archiv-Histo et du fichier de la population du Québec ancien du Programme de recherches en démographie historique de Montréal pour constituer ma banque de données.

L'histoire de la culture matérielle est un domaine immense, très inégalement défriché. À l'intérieur de ce vaste continent, l'exploitation des inventaires après-décès fait partie des zones les plus récemment ouvertes à la recherche et partant, les moins bien explorées. Ce document, qu'on retrouve sous des formes assez semblables dans presque tous les pays occidentaux, comble d'espoir le praticien de la nouvelle histoire, mais lui pose en même temps d'épineux problèmes méthodologiques. D'une part, la représentation qu'il propose des conditions de vie d'un ménage comporte de nombreuses et épaisses zones d'ombre. D'autre part, il n'existe pas de méthode standard pour traiter les inventaires. D'où un foisonnement de tentatives intéressantes, mais difficiles à intégrer<sup>2</sup>. Or, l'exploitation de cette source exige un tel travail de repérage, de dépouillement et d'analyse qu'un chercheur isolé ne pourra jamais en saisir plus qu'une infime partie. Tant que les historiens ne se seront pas entendus, à l'instar des démographes, sur la façon de traiter statistiquement ce matériau exceptionnel, leurs analyses resteront parcellaires.

L'inventaire après-décès est, rappelons-le, un recensement en principe exhaustif des éléments qui composaient le patrimoine mobilier et immobilier d'un ménage. Il est dressé selon des modalités bien précises par un notaire assisté d'arbitres, devant des témoins choisis par la famille. Les héritiers majeurs n'ont aucun intérêt à en gonfler artificiellement le contenu puisqu'ils devront en restituer une part aux héritiers mineurs à leur majorité. Le caractère public de l'acte et la présence d'un officier civil constituent d'autres garanties sérieuses d'intégrité.

En apparence, cette recension très détaillée du patrimoine d'une famille devrait permettre d'évaluer aisément sa fortune. En fait, les choses ne sont pas aussi simples. L'inventaire des biens meubles peut en effet souffrir de multiples défauts. Si les fraudes sont rares (et d'ordinaire, facilement décelables), les omissions et les regroupements

---

2. Le lecteur qui voudrait se faire une idée de l'extraordinaire variété des approches permises par la richesse des inventaires après-décès n'a qu'à feuilleter l'ouvrage édité par Micheline Baulant, Anton J. Schuurman et Paul Servais, *Inventaires après-décès et ventes de meubles. Apports à une histoire de la vie économique et quotidienne XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle* (Louvain-la-Neuve, Academia, 1987). Les problèmes liés au traitement des inventaires après-décès ont été examinés entre autres par Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot dans «Les inventaires après-décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle: préliminaires à une analyse», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30,2 (septembre 1976): 163-221; John A. Dickinson dans «L'évaluation des fortunes normandes au XVIII<sup>e</sup> siècle: méthodologie et critique des sources», *Histoire sociale/Social History*, 22,44 (novembre 1989): 248 et ss.; et Micheline Baulant dans «Niveaux de vie et reproduction sociale. Les paysans de la région de Meaux (1751-1790)», *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)* (Chicoutimi/Paris, Centre inter-universitaire SOREP/École des Hautes Études en sciences sociales, 1990), 199 et ss.

posent un problème sérieux. Comment savoir si le couple qui possédait pour toute vaisselle «trente livres d'étain vieux» mangeait ou non à la fourchette? Comment savoir s'il se trouvait un marteau à frapper devant, un brochoir ou une masse parmi les «marteaux petits et grands» d'un forgeron?

Les stocks de denrées périssables ne sont pas systématiquement recensés puisqu'ils seront consommés à brève échéance. L'évaluation des biens immeubles est irrégulière et leur description laisse cruellement à désirer. Les noms des débiteurs et des créanciers sont indiqués, mais la finalité des engagements financiers figure rarement, si bien qu'on ne peut pas distinguer les dettes contractées à des fins d'investissement (achats de terres, de bétail, d'outils, d'immeubles) des simples «dépenses d'épicerie». Impossible également de dégager de la masse des créances celles qui sont attribuables aux activités professionnelles du mari. De plus, le notaire doit respecter la coutume et le contrat de mariage. Or, ils soustraient souvent à l'inventaire certains biens personnels comme les vêtements et les bijoux, voire des parties entières du mobilier, notamment le «lit garni».

À première vue, la prisee des biens meubles semble une bénédiction. Réduits au dénominateur commun de la monnaie, tous ces objets disparates se fondent en un seul chiffre, facile à manipuler. Malheureusement, personne n'est encore capable de calculer les coefficients de déflation qui rendraient ces valeurs comparables, ne serait-ce qu'à 20 ans d'écart. Au reste, les prisees demeureront d'un usage délicat même si on arrive à lever cet obstacle. Établies par des «experts» — huissiers, gens de métier, voisins —, fréquemment choisis pour leur proximité plutôt que pour leur expérience, les prisees s'écartent en effet des valeurs marchandes réelles dans des proportions souvent considérables et, qui pis est, *dans les deux sens*<sup>3</sup>.

Pour pallier les lacunes structurelles ou conjoncturelles des inventaires et quantifier leur contenu sans recourir aux prisees, Micheline Baulant a mis au point un outil qui suppose qu'on puisse «synthétiser... un inventaire à partir de la présence ou de l'absence d'un certain nombre de caractéristiques<sup>4</sup>». Son «indice du niveau de

3. John A. Dickinson, *loc. cit.*, 261. Voir aussi les commentaires d'Anton J. Schuurman dans «Probate Inventory Research: Opportunities and Drawbacks», Baulant, Schuurman et Servais, *op. cit.*, 21. La seule façon de contourner cet obstacle consiste à échantillonner si massivement qu'une analyse sociale fine devient impossible. Cf. l'article de Peter Lindert «Probates, Prices and Preindustrial Living Standards», Baulant, Schuurman et Servais, *op. cit.*, 174.

4. Micheline Baulant, «Niveaux de vie et reproduction sociale...», *op. cit.*, 200. Elle expose également sa méthode dans «L'appréciation du niveau de vie. Un problème, une solution», *Histoire et mesure* (1989); 3-4.

vie<sup>5</sup>» est une liste d'éléments choisis en fonction de leur fréquence d'apparition dans les inventaires. Le chercheur détermine simplement la présence ou l'absence de chacun d'eux dans l'acte qu'il étudie. Une notation binaire — une occurrence vaut un, une absence, zéro — produit par sommation pondérée un nombre appelé «indice», qui résume l'inventaire au même titre qu'une somme de valeurs monétaires.

Micheline Baulant s'est inspirée d'une suggestion de Lois G. Carr et Lorena S. Walsh<sup>6</sup>, mais elle ne s'en est pas tenue aux 10 ou 12 objets des deux Américaines. Sa liste compte 86 critères divisés en cinq «séries» correspondant à cinq niveaux de fortune différents. Une règle de trois permet de corriger l'inégalité des séries (la plus courte compte 13 éléments, la plus longue, 20) et d'attribuer à chacune le même poids dans l'indice global. Christian Dessureault et John Dickinson ont adapté l'indice de Micheline Baulant au Canada pré-industriel, en conservant la structure et une bonne partie des éléments de la liste, mais en remplaçant les objets qu'ils jugeaient inadaptés<sup>7</sup> au contexte canadien.

Cet indice compte 80 éléments répartis en cinq catégories ou sous-indices (sa composition est détaillée en annexe). Le premier regroupe 12 objets de *première nécessité*, pour la quasi-totalité des génériques<sup>8</sup>. Sa fonction est triple: mesurer la part de l'essentiel dans le patrimoine mobilier de la communauté, en renforcer le poids puisqu'y sont repris certains éléments des autres sous-indices et contrôler indirectement la qualité du document. En effet, ce sous-indice est composé de telle sorte qu'un inventaire complet comportera un pourcentage très élevé

5. L'expression «niveau de vie» n'est pas employée ici dans son sens habituel. Il suffit en effet d'un coup d'œil à la liste des composantes pour voir qu'elle est loin de prendre en compte l'ensemble des biens et services qu'une catégorie sociale était en mesure de se procurer, même en admettant que cette gamme ait été beaucoup moins variée au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui.

6. Lois G. Carr et Lorena S. Walsh, «Lifestyles and Standards of Living in the British Colonial Chesapeake», Baulant, Schuurman et Servais, *op. cit.*, 109-129.

7. Précisons qu'il s'agit d'une version expérimentale, qui subira sans doute des aménagements au fil des applications. Depuis le dépôt du mémoire de maîtrise sur lequel est basé une partie de cet article, Christian Dessureault, John A. Dickinson et Thomas Wien ont d'ailleurs mis à l'épreuve une version réduite à 66 éléments, mieux adaptée aux comparaisons entre la France et le Canada. En appliquant cette nouvelle version à notre échantillon, nous avons constaté que ces modifications n'induisaient aucun changement statistiquement significatif dans nos résultats quantitatifs (moyennes, pourcentages de variation). Cela permet d'espérer qu'on pourra adapter assez largement l'indice de base sans provoquer de solution de continuité.

8. Nous voulons dire par là qu'à chaque élément peuvent correspondre plusieurs objets. Exemple: «instrument d'éclairage» désigne aussi bien une lampe qu'un chandelier, un martinet ou un flambeau. La plupart des éléments de l'indice sont spécifiques, c'est-à-dire qu'ils se rapportent à un seul objet (armoire, nappe, cuiller à pot, etc.).

de ses éléments. Tout acte fortement déficient à cet égard doit donc être examiné attentivement.

Le deuxième sous-indice recense les objets de la *vie domestique*. En 20 éléments spécifiques, il dissèque l'équipement ménager essentiel à l'accomplissement des fonctions élémentaires de la vie quotidienne: la conservation, la préparation et la consommation des aliments; la lutte contre le froid et contre l'obscurité. Le nécessaire s'y taille la part du lion.

Avec le sous-indice du *confort*, on entre dans le registre du superflu. Ses composantes ont comme point commun d'agrémenter le cadre matériel de l'existence, de lui conférer plus de douceur et de commodité. Au nombre de 16, elles sont toutes spécifiques et presque toutes axées sur le mobilier et le décor de la chambre.

Suit un sous-indice plus disparate qui tente de mesurer le niveau de *civilisation* — pour parler clairement, la pénétration de certaines pratiques associées à la culture occidentale urbaine. Traquant des habitudes et des goûts, les 18 objets de cette catégorie comptent un grand nombre d'éléments symboliques. La présence d'une balance permet d'inférer l'usage du calcul; celle du sucrier, la consommation de sucre, etc.

Une tranche de 14 objets compose la dernière catégorie. Réservée à la quantification du *luxe* à travers des matières nobles et des objets coûteux, elle décrit une consommation hors de portée du commun des mortels.

La méthode indicielle évacue tous les problèmes liés aux prises, standardise le traitement des inventaires et permet même de calculer le biais induit par certaines lacunes comme l'exclusion du lit garni et l'imprécision du dénombrement des pièces<sup>9</sup>. Les distorsions imputables à la négligence, à la distraction ou à la coutume ne pèsent plus d'un poids aussi lourd sur les résultats, et leur effet est plus facile à mesurer. Ces multiples avantages justifient amplement l'emploi de ce nouvel outil. Il faut toutefois être conscient de ses limites.

En effet, la méthode indicielle ne mesure pas la fortune. Les biens immeubles, l'outillage, le cheptel, les créances, les dettes, aucun de ces éléments du patrimoine n'est pris en compte dans la grille. L'indice ne résout donc pas le problème de l'évaluation de la richesse individuelle à l'époque pré-industrielle. Ce qu'il fait, c'est proposer une méthode nouvelle, axée sur l'appréciation des conditions de vie et du bien-être matériel dont jouissaient les différents groupes sociaux,

---

9. La méthode de contrôle des lacunes est expliquée dans notre mémoire, 54-57.

pour reconstruire la hiérarchie interne d'une société et mesurer la vitesse relative d'évolution de ses principales composantes.

Par ailleurs, rien ne garantit *a priori* que l'indice donne une image fidèle du document qu'il synthétise. Si la méthode est en principe parfaitement acceptable, ses résultats dépendent fortement du choix des composantes. Il ne saurait donc être question d'accepter un outil de ce genre sans l'avoir d'abord mis à l'épreuve. La suite de cet article présente les résultats d'un banc d'essai auquel nous avons soumis l'indice canadien.

Travaillant par échantillonnage — comme *tous* les historiens qui exploitent les inventaires après-décès —, nous avons dû recourir à des tests statistiques pour établir le caractère significatif des écarts que nous constatons<sup>10</sup>. Cette opération *n'est pas* facultative. Techniques d'échantillonnage et tests statistiques sont indissociables, parce que les moyennes et variations observées ne sont que des approximations de la réalité. Avant de chercher une explication aux écarts constatés, il faut s'assurer qu'ils ne sont pas un simple effet du hasard<sup>11</sup>.

Tous les écarts mesurés ont donc été soumis à des tests de variance (et de covariance là où il fallait tenir compte d'un effet externe)<sup>12</sup>. Seuls ceux qui se sont avérés *statistiquement significatifs*<sup>13</sup> ont été retenus dans l'analyse. Ceux et celles qui voudront utiliser nos chiffres peuvent donc être sûrs d'au moins une chose: ces variations ne sont pas dues aux seuls effets de l'échantillonnage<sup>14</sup> ni d'ailleurs aux lacunes du document. Nous avons en effet soumis chaque inventaire à une critique interne préalable et nous avons écarté tous ceux que nous avons des raisons de croire incomplets<sup>15</sup>.

10. Les tests ont été effectués par François Harel du service de consultation en méthodes quantitatives du département de mathématiques de l'Université de Montréal. Il nous a aussi aidée à en faire l'interprétation.

11. À cet égard, l'histoire a un énorme retard sur les autres sciences sociales. Que l'historien travaille avec des échantillons donnés (les documents qui lui sont parvenus) plutôt que construits ne le soustrait pas à l'obligation de recourir aux tests, seuls outils capables de départager la réalité de l'illusion.

12. Ces tests sont applicables à tout échantillon d'au moins cinq éléments. Notre groupe le plus petit en comptait 11. Nous donnons à la page 489 ci-dessous un aperçu du principe sous-tendant les tests de variance et de covariance. Une description plus détaillée nous entraînerait toutefois beaucoup trop loin.

13. C'est-à-dire, trop importants pour que le processus de sélection des documents puisse les expliquer entièrement, même dans le pire des cas.

14. La petite taille de certains sous-échantillons, par exemple, ne rend pas les chiffres les concernant moins fiables que les résultats qui se rapportent à des groupes plus nombreux. Lorsque le test indique un écart significatif, le risque d'erreur de première espèce est de 5 p. 100 *quel que soit le nombre de sujets*. Voir les explications de la page 489.

15. Les critères de sélection sont exposés dans l'annexe A de notre mémoire.

Nous avons étudié un échantillon composé d'autant d'artisans du fer que d'habitants afin de mesurer le pouvoir discriminant de l'indice. Quelle qu'ait été l'homogénéité de la population dans la colonie française, artisans et habitants n'avaient sûrement pas exactement le même niveau de vie. Si l'indice ne faisait pas ressortir cet écart, il y aurait eu lieu de s'interroger sur sa construction. Le choix du métier obéit à une préférence personnelle<sup>16</sup>.

### **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON**

L'échantillon se compose de 117 inventaires: 57 concernent des artisans du fer, 60, des habitants. Nous avons retenu deux périodes: 1740-1750 et 1770-1780. Un certain nombre d'inventaires ont été dressés en dehors de ces limites, surtout dans le groupe des artisans, mais nous ne croyons pas que cela affecte la comparabilité des moyennes, l'inventaire étant le produit d'un processus d'accumulation qui s'étale sur des décennies. Les inventaires des artisans proviennent de Montréal, de Québec et de leur couronne rurale; ceux des habitants, de la région de Montréal. La répartition exacte de l'effectif est la suivante.

**TABLEAU 1**  
**Répartition de l'échantillon par période,**  
**catégorie socioprofessionnelle et région**

<b>Période</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Région</b>	<b>Effectif</b>
1740-1749	Habitants	Région de Montréal	30
1730-1753	Artisans du fer	Québec et région Montréal et région	16 11
1778-1782	Habitants	Région de Montréal	30
1770-1782	Artisans du fer	Québec et région Montréal et région	12 18

Pour être classé parmi les artisans, un sujet devait posséder l'outillage indispensable à l'exercice d'un métier du fer ou être présenté comme tel dans une source indépendante (document notarié autre que l'inventaire ou étude historique). Nous avons inclus dans cette catégorie des inventaires qui faisaient état à la fois d'un outillage artisanal et d'un équipement agricole puisque les artisans ruraux étaient en

16. Il s'agissait simplement de sélectionner un groupe assez important pour avoir laissé un nombre d'inventaires suffisant pour nos besoins et assez homogène pour que l'intervalle de variation des valeurs indicielles soit raisonnable.



général aussi des cultivateurs. Par contre, pour éviter les chevauchements, nous avons exclu de l'échantillon paysan tout document recensant un outillage assez complexe pour permettre la pratique d'un métier.

Dans les économies pré-industrielles, le niveau de vie dépend en premier lieu de l'époque<sup>17</sup>. Nos périodes sont toutefois trop rapprochées pour que cette variable joue de façon sensible sur la valeur moyenne de l'indice. La fortune étant le deuxième facteur de variation en ordre d'importance, on pourrait être tenté de lui imputer tout écart significatif entre les valeurs indicielles moyennes des échantillons comparés. Il y a toutefois une série d'autres paramètres susceptibles d'influer de façon appréciable sur les conditions matérielles de vie d'un sujet: l'âge, le nombre d'années de mariage, le milieu, la mobilité, la profession, etc. En règle générale, l'inventaire ne nous permet pas de saisir ces paramètres de façon fiable.

Heureusement, le fichier de la population du Québec ancien établi par le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal comble assez bien certaines de ces lacunes. Ainsi, nous avons pu déterminer l'année de naissance de la plupart de nos sujets, l'année de leur premier mariage, le caractère urbain ou rural de leur milieu de vie et leur mobilité géographique<sup>18</sup>. Par ailleurs, l'étude des outils recensés dans l'inventaire aide à distinguer, sinon les professions, du moins le niveau de spécialisation<sup>19</sup>, et à confirmer la pratique du métier. De même, l'examen du cheptel et de l'équipement permet de savoir si tel exploitant agricole était ou non «autonome», c'est-à-dire capable de s'acquitter des gros travaux des champs sans recourir à l'aide matérielle de ses voisins.

Chez les artisans de l'échantillon, l'âge moyen<sup>20</sup> s'élève à 47,2 ans pour la première période et à 46,4 ans pour la seconde. Chez les

17. Peter Höher en fait une excellente démonstration en étudiant l'évolution des styles de vie et des modes de consommation. Voir «Domestic Types in a Southern German Town (1630-1899). An Attempt at Definition Using Automatic Classification Methods», Baulant, Schuurman et Servais, *op. cit.*, 153-170. Après avoir traité près de 700 inventaires selon une technique qui lui permet de constituer des grappes aussi homogènes en elles-mêmes que différentes les unes des autres, il constate que la période est la principale variable explicative de son classement. La fortune vient au deuxième rang.

18. Ces deux derniers paramètres de façon plus approximative, mais encore suffisante pour nos besoins.

19. C'est-à-dire, à distinguer les artisans capables de faire des ouvrages complexes (de serrurerie, d'armurerie, de maréchalerie ou de taillanderie) de ceux qui n'exécutaient que des commandes simples (réparations, objets grossiers). Pour plus de détails sur la méthode de classification, consulter l'annexe B de notre mémoire.

20. Celui du sujet, en années révolues, à la date de son décès ou de l'inventaire s'il est le survivant.

habitants, il est de 48,9 ans et de 47,1 ans respectivement. Les âges médians vont de 44 à 48 ans. Ce ne sont pas là des écarts susceptibles d'avoir une influence marquante sur le niveau de vie dans les couches basses d'une société coloniale lente à se développer. Le test de corrélation<sup>21</sup> révélant toutefois une faible progression du niveau de vie des artisans à mesure qu'ils vieillissent, nous avons pris soin d'éliminer cet effet dans les tests ultérieurs.

L'analyse du milieu de vie des artisans (celui des habitants étant uniforme, l'homogénéité des échantillons paysans était assurée) livre un premier résultat surprenant: l'écart entre artisans ruraux et urbains, quoique réel, n'a pas d'effet notable sur le niveau de vie<sup>22</sup>. L'examen de la mobilité permet d'expliquer cette apparente contradiction avec les modèles établis. La plupart des artisans ruraux de nos échantillons étaient en fait d'origine urbaine et en avaient sans doute gardé les habitudes de consommation.

Nous avons utilisé la variété de l'outillage pour évaluer le degré de spécialisation des artisans, parce que les mentions professionnelles des inventaires étaient aussi irrégulières que peu fiables. Il s'agit d'un indicateur assez grossier, malheureusement, car l'équipement des artisans coloniaux était nettement plus rudimentaire que celui de leurs confrères métropolitains. Nous avons dû nous limiter à deux catégories: — *artisan non spécialisé*: outillage peu abondant et rudimentaire, permettant uniquement des travaux élémentaires (réparations, fabrication de boucles, de tiges, etc.); — *artisan spécialisé*: outillage propre à une spécialité (maréchalerie, taillanderie, serrurerie, etc.) ou assez varié pour indiquer une production diversifiée et abondante.

Même ainsi, un assez grand nombre de sujets sont restés inclusables parce qu'ils n'avaient plus d'outils ou que le notaire n'en avait pas fait un recensement assez exhaustif. L'analyse statistique a quand même permis de confirmer que la catégorie non spécialisée avait un niveau de vie inférieur à celui du groupe spécialisé. La corrélation est si forte qu'on peut postuler sans grand risque d'erreur que la spécialisation améliorerait substantiellement les conditions matérielles d'existence d'un artisan du fer.

Nous avons également établi deux classes d'habitants en nous basant sur le cheptel bovin (cinq têtes dont deux bœufs de labour, facilement identifiables à leur âge et au prix qui leur est attribué) et sur l'outillage (possession d'une charrue complète). Les cultivateurs

---

21. Les règles d'interprétation des tests statistiques que nous avons utilisés sont expliquées dans notre mémoire. Pour le test de corrélation, voir page 44, note 115.

22. Ce curieux résultat est disséqué aux pages 44 à 48 de notre mémoire.

autonomes, selon cette norme, comptent pour les deux tiers de l'échantillon en 1740 et pour plus des trois quarts en 1780. Il y a corrélation positive avec l'indice, mais seulement à la seconde période et uniquement pour le sous-indice de la vie domestique. L'augmentation de la proportion des habitants bien équipés dans l'échantillon ne saurait donc expliquer complètement une éventuelle avance de la valeur moyenne de l'indice<sup>23</sup>.

## RÉSULTATS

**TABLEAU 2**  
Valeurs moyennes de l'indice par période  
et par groupe socioprofessionnel<sup>24</sup>

	Période 1	Période 2	Variation (%)
Habitants	34,8	38,1	9,5
Artisans	43,4	48,7	12,2
Variation (%)	<b>24,7</b>	<b>27,8</b>	

Imaginons que les habitants et les artisans du fer canadiens aient eu des conditions matérielles d'existence identiques en 1740 ou en 1780, ou encore, que leur «niveau de vie» n'ait pas changé pendant ces 40 années. Pourrait-on, par le seul effet de l'échantillonnage, obtenir des variations de l'ampleur ci-dessus?

La statistique fournit divers tests pour répondre à cette question fondamentale. Le principe d'application est toujours le même: on suppose que les populations dont sont tirés les échantillons qu'on veut comparer sont identiques et que l'écart constaté entre les deux moyennes est dû au hasard. Un traitement numérique permet de déterminer si on doit accepter ou rejeter cette hypothèse.

Cette réponse n'est jamais sûre à cent pour cent. Il peut arriver qu'on rejette à tort une hypothèse vraie, c'est-à-dire qu'on considère comme différentes des populations identiques parce qu'on a eu la malchance de constituer des échantillons exceptionnellement divergents. Ce risque peut toutefois être chiffré. Par convention, le seuil

23. Fait intéressant, aux deux périodes, l'âge moyen des habitants autonomes au sens ci-dessus dépasse la cinquantaine, alors que celui des habitants mal équipés n'atteint pas la quarantaine. Si les conditions de vie des agriculteurs canadiens ne progressaient pas vraiment à mesure qu'ils prenaient de l'âge, leurs moyens de production, par contre, s'amélioreraient peut-être substantiellement.

24. Dans ce tableau et tous ceux qui suivent, les caractères gras signalent les différences statistiquement significatives.

auquel l'hypothèse d'égalité est rejetée est fixé à 0,05, ce qui signifie qu'on tolère un *risque d'erreur de première espèce* de 5 p. 100.

Précisons qu'il existe dans cette méthode un risque de deuxième espèce non mesurable: celui d'accepter à tort l'hypothèse de départ, c'est-à-dire de considérer comme identiques deux populations différentes. Plus l'échantillon est important, plus ce risque est faible.

Appliqué aux chiffres du tableau 2, le test de variance à deux critères de classification confirme le caractère significatif des écarts socioprofessionnels. Les artisans du fer jouissaient donc de meilleures conditions de vie que les habitants, aux deux périodes considérées. Lorsqu'on analyse les variations périodiques, il s'avère que l'augmentation de près de 10% enregistrée par les habitants entre 1740 et 1780 n'est pas significative<sup>25</sup>. En revanche, la progression de 12,2% des artisans du fer est significative<sup>26</sup>.

L'examen des sous-indices met en lumière les sources de ce progrès.

**TABLEAU 3**  
**Valeurs moyennes des sous-indices par période**  
**et par groupe socioprofessionnel**

	Habitants			Artisans		
	Période		Variation	Période		Variation
	1	2	(%)	1	2	(%)
Première nécessité	17,6	18,6	5,7	18,6	19,4	4,3
Vie domestique	11,8	13,0	10,2	13,2	13,1	-0,8
Confort	2,7	3,5	29,6	5,2	6,8	30,8
Civilisation	2,4	2,4	0,0	5,4	7,4	37,0
Luxe	0,3	0,5	66,7	1,0	2,2	120,0

Le test de variance est ravageur. N'y résistent que les variations périodiques suivantes: — sous-indice des objets de première nécessité, habitants; — sous-indice du confort, artisans; — sous-indice de la civilisation, artisans<sup>27</sup>.

25. Répétons qu'il existe un risque d'erreur impossible à chiffrer lié à l'acceptation de l'hypothèse d'égalité. En examinant le comportement des composantes élémentaires de l'indice, on peut toutefois valider «qualitativement» ce résultat quantitatif.

26. Dans ce cas-ci, le risque d'erreur est de 5 p. 100.

27. La progression du luxe est statistiquement significative, mais les valeurs moyennes sont trop basses pour qu'on en tienne compte. D'une part, elles ne reflètent pas bien les distributions. D'autre part, elles n'influent pas sensiblement sur la valeur moyenne de l'indice.

Quant aux différences entre habitants et artisans du fer, elles sont significatives pour: — le sous-indice de première nécessité aux deux périodes (5,7 et 4,3% respectivement); — le sous-indice du confort aux deux périodes (92,6 et 94,3% respectivement); — le sous-indice de la civilisation aux deux périodes (125 et 208% respectivement).

Que nous disent ces résultats? Que les artisans du fer jouissaient d'un «niveau de vie» supérieur à celui des habitants vers 1745, tant au chapitre de l'essentiel qu'au chapitre du superflu. Et que 30 ans plus tard, cette avance s'était accentuée: ils avaient amélioré le confort de leur intérieur domestique et acquis des pratiques culturelles plus évoluées, alors que les conditions matérielles d'existence des habitants n'avaient progressé que dans leurs aspects les plus élémentaires.

L'examen des composantes du sous-indice de première nécessité permet de cerner très précisément l'origine du progrès paysan<sup>28</sup>: à la première période, un habitant montréalais sur deux possède un moyen de chauffage autre que l'âtre. À la deuxième, seulement deux sur trente semblent encore se chauffer uniquement aux braises de leur foyer. L'analyse des objets de confort nous apprend par ailleurs que la proportion des propriétaires d'un poêle de fer ou de fonte quadruple de 1740 à 1780 (de 16 à 60%). Enfin, la confrontation des moyennes sous-indicielles démontre que ce sont les exploitants *autonomes* qui font la différence. Leur niveau moyen de confort avance en effet de façon significative entre les deux périodes (de 2,5 à 3,9, soit 56% d'augmentation), alors que celui des habitants mal équipés stagne aux alentours de 2,5.

En résumé, posséder ou non des animaux de trait et une charrue ne changeait rien au niveau de vie des habitants montréalais en 1740<sup>29</sup>; en 1780, par contre, cela enrichissait son homme<sup>30</sup>. Nous employons à dessein le mot «enrichir». Le poêle de fer représentait sûrement une lourde dépense pour l'habitant, même en supposant que son prix ait baissé en termes réels entre 1740 et 1780. La légère progression du sous-indice du confort, si légère qu'elle ne se traduit pas sur l'indice lui-même, cache en fait une nette amélioration des conditions de vie et, probablement, du revenu des trois habitants sur quatre qui, dans

28. Les omissions notariales expliquent une partie, mais une partie seulement, des absences recensées dans les inventaires paysans de 1740-1750. Comme elles sont du même ordre aux deux périodes (8-9%), la progression du sous-indice des objets de première nécessité ne saurait être attribuée à une amélioration des pratiques des notaires.

29. La valeur moyenne de l'indice s'établit alors à 35 pour les habitants autonomes, à 32,9 pour les autres. La différence de 6,4% n'est pas statistiquement significative.

30. La moyenne indicielle reste de 32,9 pour les habitants mal équipés, mais grimpe à 39,6 pour les habitants autonomes, et l'écart (20,4%) frôle le seuil de signification.

l'échantillon de la deuxième période<sup>31</sup>, possédaient le cheptel et l'outillage nécessaires pour labourer leurs champs sans aide extérieure.

Qu'il y ait décalage entre les niveaux de vie paysan et artisanal n'a rien pour surprendre. Mais l'indice suggère aussi que ce décalage se serait accentué entre 1740 et 1780. Or, l'historiographie traditionnelle présente de la société canadienne une image passablement homogène. On s'attendrait à ce que les groupes sociaux y progressent de concert. L'indice laisse au contraire entrevoir une société à plusieurs vitesses.

L'analyse régionale du groupe artisanal jette toutefois un autre éclairage sur le problème.

**TABLEAU 4**  
**Valeurs moyennes de l'indice par période et région, artisans**

	Période 1	Période 2	Variation (%)
Québec	45,8	48,5	5,9
Montréal	40,0	48,8	<b>22,0</b>
Variation (%)	14,5	0,6	

D'après le test statistique<sup>32</sup>, seule la variation périodique observée à Montréal est significative. Le niveau de vie des artisans de Québec n'a pas augmenté sensiblement entre 1740 et 1780. Par ailleurs, il ne se dégage pas de différence significative entre Québec et Montréal, même à la première période<sup>33</sup>.

En fait, les conditions matérielles d'existence des habitants et des artisans du fer sont stables sauf chez la fraction montréalaise des métiers du fer. Vers 1740, elle se distingue à peine de la population paysanne qui l'entoure. Trente-cinq ans plus tard, elle a rejoint ses homologues québécois, laissant loin derrière les habitants montréalais.

31. Comme nous ne pouvons déterminer le degré de représentativité de l'échantillon, il ne saurait être question de présumer que 75% des habitants montréalais étaient autonomes au sens où nous l'entendons.

32. Un test de covariance, puisqu'il faut supprimer l'effet de l'âge. Voir page 489 les observations à ce sujet.

33. Nous avons ici un bon exemple des limites des tests statistiques. L'échantillon montréalais étant petit (seulement 11 sujets) et la dispersion des valeurs individuelles assez forte, le risque de retenir à tort l'hypothèse d'égalité (risque de deuxième espèce, non mesurable, hélas!) est élevé. Il paraît invraisemblable, en effet, que les artisans du fer montréalais aient amélioré substantiellement leurs conditions matérielles d'existence entre 1740 et 1780 si leur situation était comparable à celle de leurs confrères de Québec en 1740, puisqu'en 1780 les deux groupes affichaient le même niveau de vie.

Ceux-ci, entre-temps, se sont hissés au niveau des artisans de leur région pour ce qui est de l'équipement de base<sup>34</sup>, mais n'ont amélioré ni leur confort matériel ni leurs pratiques culturelles.

Les gains faits par les artisans du fer montréalais se situent au contraire dans ces deux derniers domaines.

**TABLEAU 5**  
**Valeurs moyennes des sous-indices par période**  
**et par région, artisans**

	Québec			Montréal		
	Période		Variation	Période		Variation
	P1	P2	(%)	P1	P2	(%)
Première nécessité	19,0	19,3	1,6	18,2	19,4	6,6
Vie domestique	13,1	12,5	-4,6	13,4	13,5	0,7
Confort	6,3	7,3	15,9	3,6	6,5	<b>80,6</b>
Civilisation	6,2	7,9	<b>27,4</b>	4,1	7,1	<b>73,2</b>
Luxe	1,3	2,1	61,5	0,7	2,2	214,3

Le test de covariance fait apparaître des écarts périodiques significatifs pour les sous-indices du confort et de la civilisation dans la région de Montréal et pour le sous-indice de la civilisation à Québec<sup>35</sup>.

L'augmentation du sous-indice de la civilisation chez les artisans de Québec témoigne probablement d'un raffinement culturel dû à l'époque ou, si l'on préfère, à l'influence de la métropole. L'analyse des éléments révèle en effet que la progression touche une assez large gamme de composantes, mais surtout celles qui sont liées à l'intellect (calcul, lecture, écriture, mesure du temps, ouverture sur le monde).

L'amélioration des conditions de vie des artisans montréalais est trop marquée et trop générale pour avoir une cause aussi simple. Parmi les variables que nous avons examinées, la spécialisation est la seule qui soit fortement corrélée avec le niveau de l'indice. Nous

34. Les valeurs du sous-indice de première nécessité (Pn) se rapprochent au point de devenir quasi identiques. Chez les artisans montréalais, la valeur moyenne de Pn est de 18,2 à la première période. Chez les habitants, Pn passe à 18,6 entre 1745 et 1780. Rappelons que le sous-indice des objets de première nécessité est le seul qui enregistre une variation périodique significative chez les habitants.

35. Le sous-indice du luxe affiche un écart significatif dans les deux régions, mais nous n'en tiendrons pas compte pour des raisons déjà expliquées à la note 27.

sommes malheureusement incapable de déterminer directement si c'est d'une spécialisation accrue des artisans montréalais que provient l'augmentation observée parce que le nombre des inventaires inclassables à cet égard est trop élevé.

L'analyse de l'évolution de l'outillage<sup>36</sup> nous en apporte toutefois une preuve indirecte. Elle révèle que la gamme en usage dans la colonie ne s'est pas enrichie durant l'intervalle d'observation, mais que le nombre moyen d'outils recensés dans les boutiques s'est nettement accru. Elle atteste aussi d'un certain retard de Montréal sur Québec à la première période, retard qui disparaît à la seconde. L'ensemble laisse entrevoir un relèvement du niveau de spécialisation à Montréal.

### *HYPOTHÈSE D'INTERPRÉTATION*

Le temps exerce une double influence sur les conditions de vie. L'une est culturelle. Au fil des ans, des habitudes s'ancrent, des goûts se diffusent. L'enrichissement collectif pèse beaucoup moins que la pression sociale dans cette évolution qui est saisie essentiellement par le sous-indice des objets de civilisation. L'autre influence attribuable à la période est d'ordre économique: l'accroissement général de la richesse sous l'impulsion du développement économique permet aux gens de compléter leur équipement de base et d'accroître la part du superflu dans leur décor quotidien<sup>37</sup>. Ce sont les sous-indices de la vie domestique, du confort et du luxe qui illustrent le mieux ces avancées.

L'augmentation du niveau de vie des artisans du fer canadiens de 1740 à 1780 est au moins en partie d'origine culturelle, puisque le sous-indice des objets de civilisation croît de façon significative *dans les deux régions*. Cela n'explique pas tout, cependant. Si la progression n'est pas assez forte pour relever significativement le niveau de vie à Québec, comment pourrait-elle permettre à Montréal de combler son retard?

Parmi les autres sous-indices, seul celui du confort progresse d'une façon significative. Son augmentation est toutefois moins franche que celle du niveau de civilisation<sup>38</sup>. Cela vient de ce que l'évolution du confort épouse celle de la moyenne générale: stagnation ou progression minime à Québec, hausse marquée à Montréal.

36. Voir notre mémoire, Annexe B, section III, p. xix et ss.

37. En longue durée, on observe parfois des substitutions comme celle de l'armoire au coffre, et des régressions, mais notre intervalle d'observation est trop court pour que ces phénomènes soient perceptibles. Une crise grave pourrait aussi entraîner une baisse du niveau de vie, mais nous ne tiendrons pas compte de cette hypothèse, que rien ne vient appuyer ni dans nos données ni dans l'historiographie canadienne.

38. Il faut supprimer l'effet de l'âge pour la faire apparaître.



La progression du niveau de vie des artisans du fer canadiens entre 1740 et 1780 s'avère donc la résultante d'une avance culturelle appréciable partout et d'une amélioration de la situation économique des artisans du fer à Montréal.

Sa composante culturelle n'a pas besoin d'être longuement expliquée. La grille des objets de civilisation recense des goûts et habitudes qui se sont diffusés en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'augmentation observée montre simplement que les artisans du fer coloniaux suivaient ce mouvement général dans la mesure de leurs moyens. Le second facteur soulève en revanche certaines interrogations. Quels phénomènes peuvent être à l'origine d'un progrès économique qui n'aurait été ressenti qu'à Montréal?

L'évolution démographique des deux régions apporte un premier élément d'explication.

Québec a connu une passe difficile dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais à partir de 1727, l'essor commercial, relayé dans les années 1740 par les dépenses militaires, fait de la ville un «aimant démographique<sup>39</sup>». Croissant de 4,9% par année, sa population dépasse le cap des 4 700 habitants vers 1737. Suit une période de relative stagnation qui se termine en 1744 avec le déclenchement des hostilités. Les ouvrages de défense, l'approvisionnement et l'équipement des troupes relancent l'activité et suscitent un fort courant migratoire vers Québec. Pendant la guerre de Sept Ans, la ville compte de sept à huit mille habitants, mais au lendemain de la Conquête, 3 500 civils seulement trouvent encore refuge derrière ses murs; les autres ont fui la cité dévastée par les bombardements. La capitale récupérera une partie, mais non la totalité du terrain perdu au cours des 30 années suivantes. On y compte 6 000 personnes en 1770, 5 000 pendant le siège de l'hiver 1775-1776. Le recensement de 1790 dénombre 6 700 résidents. On peut donc raisonnablement postuler une population de cinq à six mille personnes pour la décennie 1770-1779. C'est l'ordre de grandeur de la décennie 1740-1749. En ce qui concerne la zone rurale proche, elle est complètement occupée dès le premier quart du siècle. La croissance démographique y est très lente, comme en témoigne le faible développement des villages<sup>40</sup>. La

---

39. Les chiffres concernant l'évolution démographique de la ville de Québec sont tirés de John Hare *et al.*, *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871* (Montréal, Boréal, 1987).

40. Les premiers qui soient dignes de ce nom apparaissent à la fin du Régime français, affirme Louise Dechêne dans son article «Quelques aspects de la ville de Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les dénombremens paroissiaux», *Cahiers de géographie du Québec*, 28,75 (décembre 1984): 496. Serge Courville recense seulement cinq «noyaux d'habitat groupé» dans la région de Québec en 1760-1762, dont un village indien. Voir la carte de la page 38 dans «Esquisse du développement villageois au Québec: le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854», *Cahiers de géographie du Québec*, 28,73-74 (avril-septembre 1984): 9-46.

campagne québécoise fournira d'ailleurs à la région montréalaise une bonne partie de sa population nouvelle.

L'expansion démographique de Montréal n'a pas les mêmes points d'inflexion. Après un début de siècle faste, la ville marque le pas entre 1730 et 1760: de près de 3 600 personnes en 1741, sa population passe à 4 000 âmes en 1754<sup>41</sup> et à 5 000 au mieux en 1760. Mais elle ne se vide pas au terme de la guerre de la Conquête, et 20 ans après, elle frôle les 6 000 habitants<sup>42</sup>. D'un ordre de grandeur de 3 500 en 1740, nous passons à 6 500 en 1784. Quant à la population de l'île, elle croît régulièrement jusqu'à la Conquête: 5 635 personnes en 1720, 8 545 en 1740 et 11 566 en 1760<sup>43</sup>. Dès 1770, la ville est le marché d'un arrière-pays aussi peuplé que celui de Québec.

La comparaison est vite faite: entre 1740 et 1750, Montréal compte au maximum les trois quarts de la population de Québec et probablement seulement les deux tiers; entre 1770 et 1780, les deux villes sont également peuplées. La croissance démographique des zones rurales proches obéit grosso modo au même modèle: modeste dans la région de Québec, franche aux environs de Montréal. Le parallèle avec l'évolution du niveau de vie est frappant.

Pour séduisante qu'elle soit, cette explication nous paraît un peu courte. Certes, l'expansion de la population peut enrichir les artisans urbains puisqu'elle accroît la consommation de marchandises et de services. Mais ces hommes n'obéissaient pas à notre logique productiviste, et rien ne dit qu'ils aient répondu à une éventuelle hausse de la demande par une augmentation de leur cadence de travail ou par l'embauche de compagnons. Par ailleurs, la croissance démographique influence à la hausse les deux éléments de l'équation de la production: la demande de produits et l'offre de main-d'œuvre. Dans la mesure où elle est modérée — et celle de Montréal l'était incontestablement entre 1750 et 1780<sup>44</sup> — la hausse mesurée de la demande qu'elle alimente peut être satisfaite par une augmentation du nombre des

41. Ces chiffres sont tirés de l'article de Jean-Pierre Hardy, «Quelques aspects du niveau de richesse et de la vie matérielle des artisans de Québec et de Montréal, 1740-1755», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40,3 (hiver 1987): 342. Ils correspondent aux données des recensements de ces deux années, arrondies à la centaine la plus proche.

42. Dans son mémoire de maîtrise, Alan Stewart calcule que ville et faubourgs compartaient 5 950 habitants en 1781. Alan Stewart, *Settling an Eighteenth Century Faubourg: Property and Family in the Saint-Laurent Suburb, 1735-1810* (Université McGill, 1988), tableau 1.3, 48.

43. Chiffres tirés de Yves Landry *et al.*, *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais* (Montréal, Libre Expression/Art Global, 1992), tableaux des pages 145-147.

44. Si la population passe de 4 000 à 6 500 habitants en 30 ans, l'accroissement annuel est de l'ordre de 1,6%.

boutiques comme par un accroissement de la production des ateliers existants<sup>45</sup>.

L'expansion démographique ne fait pas que gonfler la demande, cependant. Elle la modifie en créant des niches spécialisées. Il faut une masse critique pour qu'un serrurier, par exemple, puisse espérer vivre de son seul métier. Montréal, en 1740, n'est au fond qu'un gros bourg. Son plan urbain l'illustre bien: il est semé de fermes et de vergers qui fondent l'agglomération dans la campagne environnante. À la même époque, Québec a l'allure d'une vraie ville avec ses remparts, ses palais et ses édifices religieux, ses maisons de pierre.

Pour une fois, les apparences ne sont pas trompeuses. Québec n'a pas seulement l'air d'une ville; elle en exerce toutes les fonctions. Centre administratif, commercial, militaire et religieux de la colonie, elle est en outre son seul port de mer, ce qui lui confère le statut de ville-entrepôt et lui permet d'accaparer les activités de construction navale, principale industrie de la Nouvelle-France.

Montréal a un rôle économique et institutionnel beaucoup plus limité. Même si elle est la cheville ouvrière du commerce des fourrures, elle retient seulement une faible partie des profits de cette activité<sup>46</sup>. Hors des pelleteries, elle n'est qu'un petit marché pour les côtes qui la cernent<sup>47</sup>.

Cette différence structurelle est cruciale. C'est elle qui explique pourquoi Québec fait vivre tant de serruriers, et même quelques authentiques artistes comme Jean Vallières et Jean-Baptiste Lozeau, alors que leurs confrères de Montréal doivent faire flèche de tout bois. La diversité des activités économiques, l'importance numérique et la richesse de l'élite sont beaucoup plus grandes à Québec qu'à Montréal, et cela se reflète dans la demande dont bénéficient les artisans du fer des deux villes.

45. La concentration, en tout cas, ne s'est pas produite avant le siècle suivant. Il n'est pas exclu que les artisans du fer de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle aient moins souffert que ceux du Régime français du chômage chronique que constate Louise Dechêne dans son article sur la croissance de Montréal (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27,2 (septembre 1973): 163-179), mais nous doutons qu'ils aient pu augmenter fortement leur productivité. Leur métier était dur, leur outillage rudimentaire, et leur tâche, mal répartie sur l'ensemble de l'année, avec des pointes l'été et un creux marqué l'hiver.

46. Dans sa thèse de doctorat sur les marchands et négociants de Montréal entre 1750 et 1775, José E. Igartua note que les marchands français de Montréal ne tiraient pas les ficelles du commerce transatlantique, mais répondaient à des agents ou à des fournisseurs de Québec. La capitale conservait la prépondérance jusque dans le commerce des marchandises destinées aux colons, et seuls quelques gros négociants de Montréal pouvaient se passer de ses intermédiaires. José E. Igartua, *The Merchants and 'Négociants' of Montréal, 1750-1775: a Study in Socio-Economic History* (Michigan State University, 1974).

47. Voir Louise Dechêne, «La croissance de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27,2 (septembre 1973): 163-179.

Passé la Conquête, et le tableau change. Québec vivote. Son trafic maritime stagne, le Trésor britannique n'a pas pour la ville les mêmes tendresses que celui du roi de France, la construction navale languit, les communautés religieuses sont sans ressources. L'économie ne s'écroule pas, car Québec demeure le siège du gouvernement et conserve une garnison, mais rien ne vient y relancer le mouvement de diversification. La stagnation du niveau de vie des artisans du fer s'inscrit parfaitement dans ce morne paysage.

Pendant ce temps, dans la région montréalaise, la population continue à croître, l'activité à se développer. Cette double progression a beau se faire à un rythme assez lent, elle épaissit sans doute assez la trame des exploitations agricoles pour transformer le gros bourg insulaire en une véritable ville, y faisant apparaître du même coup les créneaux spécialisés qui faisaient défaut au Montréal des années 1740. Le rattrapage effectué par les artisans du fer montréalais, rattrapage dont la spécialisation croissante des ateliers semble la cause première, refléterait ainsi la maturation d'une ville.

### *CONCLUSION*

Le banc d'essai auquel nous avons soumis l'indice du niveau de vie élaboré par Micheline Baulant, Christian Dessureault et John Dickinson montre que cet instrument possède un remarquable pouvoir discriminant. En effet, il réussit à établir des nuances entre deux villes aussi semblables que Québec et Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle, et à distinguer la part du culturel et de l'économique dans une modeste progression des conditions matérielles d'existence d'un groupe socio-professionnel assez homogène, celui des artisans du fer. La possibilité qu'il laisse au chercheur de retourner à sa guise aux objets qui en sont l'assise nous a en outre permis de faire ressortir une amélioration qu'il aurait été difficile de saisir autrement: l'introduction du poêle dans les demeures paysannes de la région montréalaise. À condition d'utiliser les tests statistiques qu'impose le recours à l'échantillonnage, la méthode indicielle nous semble donc apte à remplir la mission que ses concepteurs lui ont assignée: standardiser le traitement des inventaires après-décès pour faciliter les comparaisons de toute nature et, ainsi, parvenir à cerner plus finement et à hiérarchiser plus précisément les groupes qui composaient les sociétés pré-industrielles occidentales.

## ANNEXE

## Liste des éléments de l'indice du niveau de vie

**I. Objets de première nécessité**

1. Lit, couchette, paillasse
2. Linge de lit
3. Table
4. Chaise
5. Meuble de rangement
6. Récipient de conservation
7. Récipient de cuisson à l'eau
8. Autres cuissons
9. Ustensile de cuisine
10. Vaisselle
11. Moyen de chauffage
12. Objet d'éclairage

**II. Objets de la vie domestique**

1. Bassin
2. Buffet
3. Chandelier
4. Chaudière
5. Chenets
6. Coffre
7. Crémaillère
8. Cuiller à pot
9. Drap
10. Fanal/lampe
11. Fer à flasquer/repasser
12. Huche
13. Marmite
14. Nappe
15. Pelle à feu
16. Poêle à frire
17. Potager
18. Saloir
19. Seau
20. Terrine

**III. Objets de confort**

1. Armoire
2. Au moins une chambre
3. Bassinoire
4. Bergère
5. Commode
6. Courtepointe
7. Dressoir
8. Fauteuil
9. Fontaine
10. Oreiller
11. Parapluie/parasol
12. Paravent
13. Poêle en fer ou en fonte
14. Rideau de fenêtre
15. Soufflet
16. Tour de lit

**IV. Objets de civilisation**

1. Boissons excitantes (café, thé, etc.)
2. Calcul
3. Condiments
4. Couteau de table
5. Décoration intérieure
6. Écriture
7. Épices
8. Essuie-mains ou serviette
9. Fourchette
10. Jeux
11. Lecture
12. Mesure du temps
13. Miroir
14. Musique
15. Ouverture sur le monde
16. Pot de chambre/chaise d'aisance
17. Tabac
18. Verre à boire

**V. Objets de luxe**

1. Acajou
2. Argenterie
3. Bureau
4. Calèche
5. Cristal
6. Horloge
7. Lustre
8. Marbre
9. Montre
10. Poissonnière
11. Porcelaine
12. Tournebroche
13. Tric trac
14. Trois chambres ou plus